

Plan de cours

COURS : **Philosophie II – L'être humain**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : Théorie : **3h** | Pratique : **0h** | Étude personnelle : **3h**

PROFESSEURE	Bureau	☎ poste	✉
FANIE MOUSSEAU	E-116	3396	Fanie.mousseau@cegepmontpetit.ca

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM					
PM					

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste
DENIS COURVILLE (LONGUEUIL)		2470
DAVY MOUEMENT (LONGUEUIL)	E - 116	3379
MARC LAMONTAGNE (ÉNA)	C - 122	3352

1. PRÉSENTATION DU COURS

La place de la philosophie dans la formation générale

Les trois cours obligatoires de philosophie visent à cultiver la capacité de réflexion et de jugement des étudiant·e·s. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui privilégie une démarche posant la question du sens de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche donc, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie, à susciter le désir de se questionner et d'argumenter de façon méthodique et rigoureuse. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres philosophiques dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

Le cours de philosophie 102

Le deuxième cours de la Séquence porte sur la signification de l'émergence de la modernité au XVII^e siècle, introduisant une nouvelle conception de l'être humain. L'avènement du sujet et l'idée de liberté, comme leur remise en question critique à l'époque contemporaine, fondent l'étude du second cours.

2. OBJECTIF MINISTÉRIEL

4PH1 – Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain

3. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant·e sera en mesure de caractériser, comparer et prendre une position critique à l'égard de conceptions philosophiques de l'être humain dans une dissertation d'au moins 800 mots.

4. PROBLÉMATIQUE DU COURS

« Avant de rencontrer l'absurde, l'homme quotidien vit avec des buts [...]. Au vrai, il agit comme s'il était libre, même si tous les faits se chargent de contredire cette liberté ». Celui qui parle, c'est Albert Camus, philosophe franco-algérien contemporain de la seconde guerre mondiale. Il est vrai que c'est là une manière de vivre qui nous est familière : se fixer des buts, mettre le nécessaire en œuvre pour y parvenir, et ainsi exprimer - ou du moins ressentir - notre liberté. Mais exprimons tout cela en des termes plus philosophiques, et au moyen de concepts que nous étudierons. Il s'agit de vouloir et de décider, et cela se fait au moyen de la volonté dont on ressent la liberté. Il s'agit ensuite de soumettre la réalité extérieure à cette volonté qui se détermine à rencontrer ses buts. Il s'agit, donc, forcément, de bien connaître cette réalité avec laquelle nous devons composer pour arriver à nos buts, et de s'organiser. Trouver et suivre une méthode, un ordre, et opérer le tout rationnellement. N'est-ce pas ainsi que vous vous disposez vous-mêmes, par exemple, vis-à-vis de vos études? Certes. Et en cela, vous êtes bien cartésiens, c'est-à-dire héritiers, dans votre rapport au monde, de la philosophie de René

Descartes, grand penseur du 17^e siècle. Séparant ce qui existe en deux substances différentes, une qui pense et agit et l'autre qui n'est que matière étendue et passive, Descartes travaille à un projet ambitieux : faire de l'humain, substance pensante, le « maître et possesseur de la nature ». Il est question, chez Descartes, de l'affirmation de la pensée humaine sur la matière désacralisée, sur la nature qui n'est pas une « déesse », nous dit Descartes dans son traité du *Monde*, et que l'entendement humain peut décrypter de part en part pour la soumettre à la fantaisie de la volonté. Il est aussi décidé par ce philosophe de penser un rapport au monde dans lequel l'homme ne subit plus le monde, et ne se résigne plus à sa condition de pêcheur. Est maintenant pêcheur celui qui cache ses connaissances sur le monde et nuit ainsi à ses pareils. Ainsi naît tranquillement un nouvel ordre du savoir et du monde, avec l'humain, plutôt que Dieu, comme nouvel ingénieur d'un monde à transformer pour son propre bien. Près de quatre cents ans plus tard, les humains accélèrent la vitesse des trains, des avions, des particules, toujours plus rapides et efficaces pour parvenir aux buts qu'ils se fixent.

Mais tout cela, c'est avant de rencontrer l'absurde, nous dit Camus. Car cette vie d'efficacité, de succès et de liberté, est aussi une vie machinale. Elle nous lasse. Pourquoi sommes-nous lassés par ce qui marche? Voilà une question. Cette lassitude a de quoi étonner même celui ou celle qui la ressent, et en cela elle trace un lien avec la conscience, qui est une sorte de savoir proprement humain. Quel savoir est-il lié ainsi à notre nature humaine ? Nous savons, nous dit Camus, qu'il nous est impossible de concilier notre désir de soumettre entièrement le monde à notre raison, avec ce que le monde est en propre. Il ne nous est pas familier. Il est autre, étranger. Lorsque nous nous arrêtons, extirpés ne serait-ce qu'un instant de l'enchaînement des gestes quotidiens, nous éprouvons ce savoir. Le sentiment de la conscience humaine, pourrait dire Camus, est l'absurde. Parce que la familiarité du monde et son étrangeté sont deux expériences que les humains peuvent vivre en alternance, dans une même vie ou dans une même journée, cela exige une attention particulière. Voilà donc le problème qui se dessine à nous, et que nous examinerons tout au long de la session avec les philosophes René Descartes et Albert Camus : qu'est-ce que ce rapport au monde qui nous le rend tantôt familier, tantôt étranger? Quelles conceptions de l'homme et de monde cela engage-t-il ?

5. DÉROULEMENT DU COURS

Semaine 1. Présentation du plan de cours (problématique, évaluations, informations diverses)
// Projet cartésien : Présentation du *Discours de la méthode* de René Descartes.

Lecture pour prochain cours : partie 1.

Semaine 2. Lecture et analyse du *Discours de la méthode*, partie 1 + quelques éléments partie 6 //
Présentation *Méditations métaphysiques* de René Descartes.

Lecture pour prochain cours : Méditation première

Semaine 3. Lecture et analyse de la méditation première : le doute (fonction, limite, paradoxes)

Lecture pour le prochain cours : Méditation seconde

Semaine 4 et 5 : Lecture et analyse de la méditation seconde : incidence du cogito dans la connaissance du monde

Lecture pour la semaine 6 : Méditation quatrième

Semaine 6 : Lecture et analyse de la méditation quatrième : ce que l'humain peut et doit connaître

Lecture pour le prochain cours : *Le mythe de Sisyphe* d'Albert Camus (indications de lecture à venir)

Semaines 7-12 : Lecture et analyse *Le mythe de Sisyphe* d'Albert Camus

Semaine 13 : Examen récapitulatif en classe

Semaine 14 : Révision

Semaine 15 : Examen final en classe

6. ÉVALUATIONS

1- Explication de texte (Descartes) (25%) : remise sem. 5

2- Analyse philosophique (Descartes et Camus) (25%) : remise sem. 9 ou 10

3- Examen récapitulatif en classe (15%) : sem. 13

4- Carnet de bord (10 questions à répondre au fur et à mesure de la session) : remise sem. 14

5- Analyse philosophique en classe (Descartes et Camus) (25%, min. 1000 mots) : sem. 15

7. CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Clarté
- Cohérence du propos
- Pertinence et richesse du contenu
- Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés
- Rigueur des explications et de l'argumentation

8. MATÉRIEL REQUIS

3 livres, en version gratuite sur internet :

Le discours de la méthode de René Descartes

http://classiques.uqac.ca/classiques/Descartes/discours_methode/discours_methode.html

Les méditations métaphysiques de René Descartes

http://classiques.uqac.ca/classiques/Descartes/meditations_metaphysiques/meditations.html

Le mythe de Sisyphe d'Albert Camus

<https://www.anthropomada.com/bibliotheque/CAMUS-Le-mythe-de-sisyphe.pdf>

9. BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie pertinente sera proposée en classe.

10. CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS

Lecture des textes à l'étude

La lecture des textes à l'étude est obligatoire : elle permet à l'étudiant·e de s'approprier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. Le fait d'assister au cours et de prendre des notes ne dispense pas l'étudiant·e du travail de lire les textes à l'étude.

Note de passage

La note de passage d'un cours est de 60 %.

Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à

l'étudiant·e de prendre les mesures pour rencontrer son/sa professeur·e et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le/la professeur·e, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur ou la professeure et l'étudiant·e.

Remise des travaux

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le/la professeur·e.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant·e retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant·e doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège, disponibles sous l'onglet « Méthodologie » du site de la bibliothèque :

<http://bibli.cegepmontpetit.ca/wp-content/uploads/sites/60/2015/01/Normes-de-presentation-2012-05.pdf>

Qualité de la langue

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiant·e·s afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français.

Plagiat

Tout acte qui consiste à copier, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, constitue un plagiat. Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne immédiatement la note 0 pour l'évaluation en cause. En cas de récidive, l'étudiant·e se voit attribuer la note 0 pour l'ensemble du cours. Le/La professeur·e fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

Modalité de participation aux cours

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout·e étudiant·e qui, malgré

cette invitation et cet avis, se sera absenté-e à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

Téléphones et autres appareils électroniques

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe (sauf cas d'une mesure autorisée par le CSA). L'étudiant-e utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

11. POLITIQUES ET REGLES INSTITUTIONNELLES

Tout-e étudiant-e inscrit-e à Édouard-Montpetit ou à l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.